



Octobre 2014

N° 45

lagriffe-asso.fr

Au sommaire de septembre, les éternels sauvetages, les désormais habituelles interventions, les appels incessants pour des animaux à l'abandon, surtout des chats... Les injustices, les abus de pouvoir de toutes sortes dont les animaux font toujours les frais. Les manifestations diverses et de plus en plus fréquentes pour les animaux, le silence assourdissant des médias pour tout ce qui concerne la condition animale et que nous avons encore une fois expérimenté à l'occasion de [la rencontre autour de l'élevage et de l'abattage](#) que La Griffe avait organisée le 2 octobre...

Adieu Clochard !



Ce bon vieux Clochard, que nous avons récupéré au mois de juin après qu'on nous l'eût signalé parce qu'il ne semblait pas en très bonne santé, nous a quittés après seulement trois mois, pépère peinard, au chaud, entouré de l'affection de Christiane et Guy qui s'étaient beaucoup attachés à ce matou de galère, gentil comme tout malgré une longue vie aléatoire dans la rue. Au moins avons-nous eu la satisfaction de lui offrir quelques moments qu'il semblait apprécier...

Nos chiens : Kaï, Itchi, Joy...



Ils vont très bien, nos chiens. Kaï (*ci-contre*) est en famille d'accueil dans le sud de la France. Il est très heureux. Il surprend chaque jour un peu plus son accueillante par son intelligence et sa gentillesse... Rappelons que ce chien aurait pu, à cause d'un délit de sale gueule, être condamné à mort, à cause de lois injustes et stupides votées par de froids démagogues.

Quant à Itchi, il semblerait que se profile une adoption tout à fait adaptée pour ce jeune chien tendre, intelligent et vigoureux... Nous attendons la suite.



Dakar, condamné à mort

Dans le journal La Montagne, le 20 septembre, paraissait dans les pages "Faits divers" un article intitulé "Un chien récidiviste de l'agression". Dakar, un fox-jack terrier, avait déjà tué un yorkshire, l'an passé. Sa propriétaire avait été sanctionnée pour cela. Cette année, Dakar s'en est pris de nouveau à des yorks. Cette fois, grâce à l'intervention du propriétaire des petits chiens, le pire a été évité, mais dans le feu de l'action, Dakar a mordu le monsieur. C'est la propriétaire de Dakar qui a comparu au tribunal, mais c'est Dakar qui a été condamné à mort. La Griffes a envoyé un courrier au président du Tribunal de grande instance de Moulins pour dire sa désapprobation... Sans réponse jusqu'à ce jour.

Parlons-en, des chiens...

Parlons-en des chiens... Les chiens ne sont plus trop à la mode. On s'intéresse de près aux chats, aux animaux de ferme, aux animaux sauvages, surtout lorsqu'ils sont en voie de disparition (comme si ceux dont l'espèce est en train de prospérer n'étaient pas atteints par les horreurs que sait si bien leur réserver l'humaine engeance)... Les chiens n'ont jamais été autant exploités, massacrés, martyrisés. Pourtant il ne faudrait pas oublier leur rôle auprès de nous. Rôle que nous nous ingénions, depuis plus de 15.000 ans, à leur faire tenir. **Depuis tout ce temps, ils nous servent, ils nous suivent, ils nous protègent, ils nous aiment (bien que parfois cela soit assez incompréhensible) et au lieu d'en faire nos amis, nos compagnons, nos alliés, nous en faisons nos esclaves.** Nous les façonnons au gré de nos envies, de nos besoins, de nos humeurs, nous les marchandons, nous les maltraitons, nous les jugeons et les condamnons à mort, nous les torturons et les massacrons... Nous trouvons tout cela normal, au fond.



Les chiens ne sont pas mieux lotis que les animaux de rente. Elevés souvent dans des conditions calamiteuses, abjectes, ils sont vendus à n'importe qui. Battus, torturés ([voir ce document saisissant à propos des galgos espagnols](#)), martyrisés dans les labos, entassés dans les cages avant d'être dépecés parfois à vif, d'être frappés à mort, et puis mangés... La justice parfois s'intéresse à un cas de maltraitance,

mais c'est extrêmement rare. Pour sortir un chien des griffes d'un tortionnaire, il faut parfois des semaines voire des mois... Souvent, il est trop tard lorsqu'enfin une action légale est possible. Ils sont abandonnés dans des refuges ou des fourrières, mis à mort (et on a le front d'appeler cela des "euthanasies") pour cause de surnombre. Fort heureusement, il existe encore des refuges "résistants". Ce n'est, hélas, pas le cas de tous.

Photo de gauche : chiot sur le site de nos amis de [Guadeloupe Animaux](#).

Photo du bas : massacres de chiens en Roumanie



Loulou, chat du placard



L'histoire de Loulou est à peine croyable. Un jour, l'une de nos bénévoles reçoit une alerte : un chat mâle de cinq ans, de type chartreux, va être conduit chez un vétérinaire pour y être euthanasié. C'est que le gaillard, qui répond au doux nom de **Loulou**, ne semble pas commode. Le sang de notre griffeuse n'a fait qu'un tour, et elle s'est mise en quête de récupérer la pauvre bête. Ce qui n'a pas été sans mal, puisqu'en face, on lui alléguait que ce chat, qui se montrait acariâtre, n'avait pas sa place dans notre monde humain, tellement paisible, tellement pacifique et doux, comme chacun sait... Bref, le matou n'était pas le bienvenu chez les bipèdes et méritait pour cela le châtement suprême.

Mais c'était mal connaître notre sacrée bonne femme que d'essayer de la convaincre. Elle a réussi à embarquer le hors-la-loi et du même coup, elle a pris connaissance de son histoire. **Loulou, chaton, avait été confié (donné ou vendu, on ne sait), à une dame qui affichait au compteur 90 printemps et qui occupait une chambre chez des religieuses. A côté de sa chambre se trouvait un petit débarras, et c'est là qu'elle avait eu l'idée lumineuse de "ranger" Loulou qui devait y vivre... pendant cinq ans. Or il se trouva, récemment, que la dame dut, par décision des sœurs, changer de chambre. Dans son nouveau sweet home, il n'y avait pas de débarras. Donc, exit Loulou dont les filles de Dieu ne savaient que faire. Loulou, qui n'est pas si méchant que cela, juste un peu effrayé et déstabilisé par cinq années de placard, a trouvé refuge chez Christiane et Guy qui s'occupent de lui faire découvrir des horizons un peu moins limités que ceux de son ancienne prison...**

D'autres chats encore, toujours...



En septembre, La Griffes a fait stériliser neuf chattes et sept chats qui vivaient dans la rue et qui ont été dispatchés sur des sites où ils sont nourris et surveillés. Nous avons aussi récupéré trois chatons. Nous avons pu placer quatre chatons et un chat adulte. Nous nous apprêtons à prendre en charge **Sheila et Sifflette**, deux minettes dont la maîtresse est hospitalisée. L'un de nos adhérents a accepté de les accueillir.

Nous cherchons des adoptants pour quelques-uns de nos chats adultes et pour nos chatons, parmi lesquels Jasper et Samir (photo). Nous contacter sur lagriffe@orange.fr ou bien par téléphone (06.33.63.38.84/06.61.01.92.13).

Les élus aux abonnés absents

Notre campagne pour la stérilisation des chats auprès des maires des quelque 1.300 communes de la région Auvergne (voir [le site de La Griffie](#)) nous a valu une seule réponse, celle du maire d'Aubière, Christian Sinsard...

La Griffie au vide-greniers de la Saint-Loup



Début septembre, La Griffie a participé au vide-greniers brocante de la Saint-Loup, à Aubière. Deux jours pendant lesquels nous avons pu vendre toutes sortes d'objets pour un total d'environ 200 euros. Plusieurs bénévoles ont donné de leur temps pour La Griffie. Merci à eux, à leur fidélité et à leur dévouement !

Adhésions et dons

Pour adhérer : don libre à partir de 20 euros (15 euros pour les faibles revenus : RSA, étudiants, chômeurs, minimum vieillesse...) par chèque à l'ordre de La Griffie, à adresser à :

La Griffie, BP 10152, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2

Les dons simples peuvent nous être adressés par l'intermédiaire de [Paypal](#) (don sécurisé).

Nous adresserons un **reçu fiscal** en début d'année 2015. Ce reçu permet de défiscaliser le don à hauteur de 66 % de la somme versée (soit quasiment des deux tiers). En réalité, un don de 30 euros revient donc à 10 euros, un don de 90 euros à 30 euros, etc.

Contact La Griffie lagriffe@orange.fr - Tél. 06.33.63.38.84 / 06.61.01.92.13

La Griffe et ces animaux que l'on élève et que l'on abat

La Griffe avait décidé d'organiser, en même temps que se déroulait le Sommet de l'élevage, une soirée de rencontres, d'interventions et de débat autour de l'élevage et de l'abattage. Nous l'avions intitulée "**De leur naissance à leur mort, ces animaux que nous mangeons**". Il s'agissait de montrer l'envers du décor : **en France, près de 80 % des animaux dits de consommation d'espèces terrestres (oiseaux, bovins, ovins, caprins, porcs...) sont élevés de façon intensive, c'est-à-dire dans le plus total mépris des impératifs biologiques de leurs espèces respectives. Près de la moitié d'entre eux subissent un abattage sans étourdissement préalable, alors que la loi l'exige depuis 1964.** Sans compter les violences dont les animaux sont souvent victimes dans des abattoirs où les cadences sont infernales, le matériel vétuste et les salariés mal ou non formés.



Sébastien Arzac, porte-parole de l'association [L214 Ethique et animaux](#) (à droite sur la photo), et **Frédéric Freund**, directeur de l'[OABA](#), l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (à gauche), avaient accepté de venir faire partager au public leur expérience de terrain ainsi que leur grande maîtrise du sujet. Cette soirée, malgré la désaffection des médias (à part *Charlie Hebdo*, dans la rubrique "Les Puces" de Luce Lapin, et *Info Mag* Puy-de-Dôme), a été un succès avec près de 90 participants. Même si ce chiffre semble bien dérisoire, à côté des milliers de "clients" du Sommet de l'élevage, pour nous, c'était tout à fait honorable. On peut en lire [le compte rendu](#) et en découvrir les [vidéos sur le site de La Griffe](#).

Aurait dû intervenir aussi lors de cette soirée Dominique Mauer, la fondatrice du [Domaine des Douages](#). Pour des raisons indépendantes de sa volonté, elle n'a pu honorer l'invitation, mais nous avons recueilli sa parole lors d'une interview à lire sur le [blog de La Griffe](#).



Le samedi 27 septembre, afin d'annoncer la soirée du 2 octobre et de délivrer un peu d'information sur le sujet de l'élevage et de l'abattage, nous avons prévu d'installer un stand en ville. La municipalité de Clermont nous a refusé l'accès à la place de Jaude. Nous avons dû nous contenter d'une distribution de tracts, en portant des panneaux (photo). Nous étions une vingtaine. En moins de deux heures, 2.000 flyers ont été distribués.